

Le contrat de chaleur renouvelable

LE FONDS CHALEUR

Le Fonds Chaleur a été créé en 2009 par l'État français dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Il est géré par l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Il accompagne et finance les entreprises et les collectivités dans le passage à la chaleur et au froid sur tout le territoire français.

Le Fonds chaleur soutient financièrement la production de chaleur à partir des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire thermique...). Il est destiné

- à l'habitat collectif,
- aux collectivités et à toutes les entreprises (agriculture, industrie, tertiaire), et finance des projets en garantissant un prix inférieur à celui de la chaleur produite à partir d'énergies conventionnelles, en appuyant aussi la création ou l'extension de réseaux de chaleur principalement alimentés par des sources renouvelables.

Le déploiement des projets aidés par le Fonds chaleur participe à la décarbonation de nos activités, à la sobriété et à l'indépendance énergétique de notre pays.

UN CONTRAT DE CHALEUR RENOUVELABLE TERRITORIAL (CCRT) POUR L'ARDÈCHE

Via la signature d'un Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial en mai 2024, l'ADEME a confié à Territoire d'énergie Ardèche, une enveloppe de 6,2 millions d'euros, sur 4 ans, avec un objectif phare : la production de chaleur renouvelable à hauteur de 17,8 GWh sur 4 ans.

Seront financés :

- Les investissements des collectivités locales et des privés disposant d'un numéro de Siret (gîtes, copropriétés, associations...) en matière de
 - biomasse;
 - de géothermie sur nappe ou sur sonde;
 - de solaire thermique;
 - les réseaux de chaleur au bois;
 - les chaufferies au bois...

Ainsi que les études de faisabilité préalables et l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets en énergies renouvelables, entre 50 % et 70 %.



L'ALEC 07 (Agence Locale pour l'Énergie et le Climat) instruit les dossiers des privés et Territoire d'énergie Ardèche ceux des collectivités.

**Des questions ?
Un projet à faire étudier
par nos chargés d'affaires ?**

**Contactez-nous : energie@territoiredenergieardeche.com
Tél. 04 75 66 38 90
www.territoiredenergieardeche.com**